

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un capital de 58,400 fr. placé à 4 $\frac{3}{4}$ % si elle veut épargner chaque année 1222 fr. 75 ? — (4,25 fr.)

c) Calcul mental

Série XIII

(Note 4.) — $375 + 27 = ?$ — (402).

(Note 3.) — Un hectolitre de blé vaut 19 fr.; quel est le prix de 13 hectolitres ? — (247 fr.)

(Note 2.) — Quels sont les $\frac{4}{5}$ de 275 ? — (220 fr.)

(Note 1.) — Quel est l'intérêt de 1200 fr. au 3 % pendant 2 $\frac{1}{2}$ mois ? — (7 fr. 50.)

Série XVI

(Note 4.) — $43 + 58 = ?$ — (101).

(Note 3.) — Un bataillon de 4 compagnies compte 492 hommes; combien y a-t-il d'hommes par compagnie ? — (123.)

(Note 2.) — Un employé, qui a un traitement annuel de 1320 fr., se retire après 11 mois; combien lui doit-on ? — (1210 fr.)

(Note 1.) — Une somme de 100 fr. est partagée entre 3 personnes; la première reçoit le $\frac{1}{3}$ du tout; la seconde reçoit le $\frac{1}{2}$ de la première. Quelle est la part de la troisième ? — (50 fr.)

A. P.

—
BIBLIOGRAPHIES

Vie de S. G. Mgr Cosandey, évêque de Lausanne,
par M. l'abbé GENOUD, professeur au Collège de Fribourg. — Fribourg,
Imprimerie catholique suisse, 13, Grand'Rue, 1885. 312 pages. Prix, 3 fr.

Nous venons, après bien des revues et des journaux, signaler à notre tour à l'attention des lecteurs du *Bulletin pédagogique* le nouvel ouvrage de M. Genoud. Nous regardons comme un devoir de louer un livre d'un tel mérite, qui se recommande et par sa valeur intrinsèque et par le nom même du saint et grand prélat dont il retrace la vie.

Le premier chapitre: *L'enfant et l'étudiant* révèle des traits charmants qui montrent tour à tour le caractère à la fois enjoué, aimable et austère, l'ardeur pour l'étude de Mgr Cosandey. Déjà l'on assiste avec bonheur à la formation des liens qui uniront pendant plus d'un demi-siècle, le Père Mauron et notre futur évêque; nous saluons à son aurore cette amitié aussi douce et forte, aussi tendre et touchante que celle de David et de Jonathas.

Nous admirons l'élève distingué du Collège germanique, qui a l'honneur de prêcher un jour devant Grégoire XVI, puis le dévoué vicaire, le zélé chanoine, se faisant tout à tous, prêchant sans relâche la parole divine, l'ami des délaissés, le directeur des âmes fidèles, le confesseur infatigable. Là où M. Genoud se surpassé lui-même, c'est en peignant la figure douce et austère tout ensemble du supérieur du Séminaire. On croit, en le lisant assis-

ter à ses savantes leçons, entendre ses examens particuliers, ses sermons de retraite, ses admirables conférences hebdomadaires.

Là où commence pour l'auteur une tâche difficile, c'est au moment où il est obligé de raconter les diverses circonstances qui font monter l'humble supérieur du Séminaire de Fribourg sur le siège de Lausanne; M. Genoud en a parlé discrètement et avec une délicatesse extrême, tout en instruisant suffisamment ses lecteurs. Il a redit les travaux de ce court mais glorieux épiscopat, et, dans le chapitre V intitulé « l'Évêque », comme dans le précédent qui a pour titre : « l'Élu à l'évêché de Lausanne, » il a placé sous son vrai jour l'état du diocèse de Lausanne et en particulier la situation politique et religieuse du canton de Fribourg pendant ces dernières années. Enfin, en nous mettant sous les yeux Mgr Cosandey sur son lit de mort, il nous propose de touchants et salutaires exemples et l'on ne peut lire ces pages émues sans dire comme le prophète dont il est parlé dans un des livres de Moïse : « Que mon âme meure de la mort des justes et puisse ma fin ressembler à la leur. »

Ceux qui ont connu Mgr Cosandey sont heureux de le retrouver tout entier dans le livre de M. Genoud, tel qu'il était, avec son humilité, ses défiances de lui-même, son incomparable bonté alliée à une grande fermeté, en un mot, avec tout l'éclat de ses vertus.

Ceux qui ne l'ont pas connu apprennent à l'admirer et à l'aimer; grâce à « un style chaud et coloré, » M. Genoud fait passer dans l'âme de ses lecteurs l'enthousiasme qui déborde de son cœur.

Pour mieux faire apprécier le mérite et la portée de cette biographie, citons quelques extraits des lettres adressées à l'auteur par les évêques de la Suisse :

« J'ai lu vos pages; je me félicite de cette publication qui est un hommage rendu à un saint évêque et un honneur pour le diocèse. Le souvenir de cette belle existence ne doit pas disparaître; il fallait la garder dans la mémoire de tous comme un patrimoine de famille. Votre livre offre au clergé un modèle et de sûres leçons; aux fidèles, une persuasive prédication, et aux ennemis de la foi, une vivante apologie de sa fécondité divine.....

« Continuez, cher professeur, à soutenir ces nobles causes par la parole et par la plume; que votre enseignement forme les hommes de l'avenir et que vos écrits fassent revivre nos maîtres et nos modèles.

† GASPARD, évêque de Lausanne et de Genève. »

« En publiant la vie de Sa Grandeur Mgr Christophe Cosandey, évêque de Lausanne, vous avez écrit un livre très édifiant et d'une grande utilité. Plus vous avez été vérifique en recueillant les traits charmants de cette vie, mieux aussi, vous avez réussi à faire une œuvre d'édification pour toutes les classes de la société.

« C'est que la vie de ce vénérable évêque a été constamment très édifiante. C'est un modèle qu'on peut proposer à l'imitation du chrétien dans toutes les conditions; les enfants, en effet, peuvent apprendre de lui l'obéissance et le respect dus aux parents; les jeunes gens, la modestie et la candeur, dont l'une est un antidote contre les passions naissantes et l'autre le reflet d'un cœur pur. A son école, la jeunesse studieuse verra comment on acquiert les richesses de la science, comment on en recueille les palmes et comment on se rend capable de servir glorieusement l'Eglise et la patrie.

† EUGÈNE, évêque de Bâle. »

« Dans cette étude, vous avez retracé, dès son bas-âge jusqu'à la fin de son épiscopat, la vie pleine d'intérêt de cet homme éminent par sa science et ses hautes vertus, et vous l'avez fait dans un style limpide et onctueux, c'est-à-dire parfaitement en harmonie avec le caractère du sujet que vous deviez traiter.

† ADRIEN JARDINIER, évêque de Sion. »

« La biographie de Mgr Cosandey sera lue comme tout ce qui est écrit avec âme; car l'on sent dans votre manière de dire les émotions de l'écrivain qui se trouve en présence d'exceptionnelles qualités d'esprit, de cœur et d'intelligence.....

† ETIENNE, évêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice. »

Ajoutons en terminant cette notice bibliographique, que Mgr Cosandey a toujours été l'ami dévoué de l'enfance et des éducateurs de l'enfance; c'est encore là un trait de cette grande physionomie du saint prélat et M. Genoud s'est plu à le mettre en lumière :

« Chargé de l'éducation des écoles allemandes, il fut souvent en présence de pauvres enfants élevés dans de mauvais principes, esclaves déjà de la tyrannie des passions ou encore dépourvus des notions les plus élémentaires sur la doctrine chrétienne. Jamais le zélé chanoine ne se découragea... Comme Jésus-Christ, il fut littéralement l'ami des enfants... Rien ne le rebutait, ni les défauts de ceux qui avaient été privés du bienfait d'une bonne éducation, ni le manque d'intelligence de ceux qui ne s'étaient presque jamais assis sur les bancs de l'école, ni l'indiscipline de ceux qui eussent voulu commander avant de savoir obéir. Si une préférence eût été permise, il l'aurait réservée pour les plus ignorants et pour les plus indigents dans le domaine des biens de la grâce. » (P. 43.)

« Il s'acquitta avec le même zèle de ses fonctions de membre de la commission des études pour l'instruction religieuse. A ce titre, il contribua puissamment à l'établissement des classes littéraires allemandes au Collège de Fribourg et il fut constamment un soutien dévoué des professeurs de cette nouvelle section. Ami de la vraie science et des vrais progrès, il ne cessa de s'in-

téresser à la bonne marche de cette maison ainsi que de l'école normale d'Hauterive. » (P. 105.)

« Après les ecclésiastiques une classe de diocésains fut l'objet d'une bienveillance particulière de la part de Mgr Cosandey : ce sont les instituteurs. Il avait l'intelligence de leur mission, des peines et des fatigues qui sont leur partage comme de l'influence qu'ils peuvent exercer dans les communes. Rappelons ici qu'il témoigna un vif intérêt à la *Société fribourgeoise d'éducation*. Empêché d'assister aux assemblées annuelles, il voulut du moins s'y associer en adressant quelques lignes pleines de sympathie et d'encouragement, ou bien en se faisant représenter par M. Pellerin, son vicaire général. » (P. 231.)

T.

Le Jeune citoyen, *Journal destiné aux jeunes gens qui se préparent aux examens des recrues*.

La préparation des jeunes gens aux examens des recrues a fait éclore toute une littérature. Ce fut d'abord le *Guide pratique*, excellent manuel avec une belle carte de la Suisse. Cependant les *Lectures* et le *Tableau chronologique* auraient dû être remplacés par des *Eléments d'histoire* plus développés. Mais l'instruction civique, la série des problèmes et la partie géographique étaient très complètes ¹.

L'année dernière parut le manuel de MM. Perriard et Golaz. C'est une traduction de l'ouvrage intitulé *Der Schweizer Rekrut, de Kälin*. La partie historique du manuel de MM. Perriard et Golaz est beaucoup plus développée que celle du *Guide pratique*. Il nous semble que la partie géographique renferme trop de chiffres, trop de noms : nous aurions aimé surtout y trouver une carte pour éviter aux jeunes gens la peine de s'en procurer. Une série de sujets de compositions et de problèmes tels que les experts fédéraux les donnent ne seraient point superflus et ces données auraient permis aux instituteurs de se rendre compte des exigences et des conditions des examens fédéraux.

A ces deux petits manuels est venu s'ajouter une publication d'une forme plus attrayante, c'est le *Jeune citoyen*. Deux fois par mois, il apporte aux jeunes gens une série de lectures instructives, de sujets de compositions avec l'exposé des règles, de problèmes nombreux donnés dans les examens, puis quelques travaux sur l'histoire, la géographie et la constitution de la Suisse.

Cette revue paraît de novembre à mars, c'est-à-dire, durant la période des cours de perfectionnement et elle formera dans quelques années, un manuel complet renfermant toutes les matières du programme des examens.

Elle a obtenu un vrai succès. L'éditeur a dû en augmenter considérablement le tirage qui s'élève au chiffre de 4,000. Ce nombre dit assez l'accueil fait à cette revue.

Cependant un journal a soulevé une critique disant que le *Jeune citoyen* renfermait « des leçons entières qui ne pouvaient convenir à la jeunesse catholique. » Nous avons relu attentivement l'article qui a vraisemblablement provoqué cette critique. C'est un travail sur l'instruction publique qui a paru le 15 décembre. L'auteur voulant expliquer aux jeunes gens l'art. 16 de la constitution qui statue que la « Confédération doit intervenir en cas de désordres graves dans l'intérieur d'un

¹ Il s'en trouve encore quelques exemplaires à la librairie Ackermann au prix de 40 centimes, la carte de la Suisse comprise.

canton » en montra une application tout actuelle dans les affaires du Tessin. Cette étude ne renferme aucune approbation explicite de la conduite du Conseil fédéral, cependant elle n'exprime aucune réserve à cet endroit. Ceux qui ne partageaient pas l'avis de la majorité — et c'étaient tous les cantons catholiques — ont pu s'offenser, alors surtout qu'une vive polémique avait surexcité tous les esprits. Mais reconnaissions-le sans hésiter, cet article n'était pas de nature à alarmer la conscience des catholiques.

Un autre article (Numéro du 1^{er} décembre) a paru sur « l'ouvrier avant la Révolution française, » article signé de noms peu sympathiques, ceux de Compayré et Delphan. On s'attache à démontrer tous les inconvénients vrais on supposés des corps de métiers, mais sans en faire voir les avantages. Mais encore une fois ce travail, si injuste qu'il puisse paraître envers les institutions sociales et religieuses du moyen âge ne contient rien qui blesse notre foi religieuse. Voilà dans toute la collection du *Jeune citoyen*, les deux seuls articles que nous aurions désiré ne pas y trouver.

Je n'hésite pas à conclure que les jeunes gens catholiques peuvent s'abonner au *Jeune citoyen* sans danger pour leurs convictions chrétiennes, d'autant plus que la critique à laquelle nous venons de répondre rendra la Rédaction du *Jeune citoyen* plus circonspecte à cet égard.

X.



CORRESPONDANCE

Fribourg, le 18 février 1885.

A Monsieur l'Instituteur de X.

Monsieur l'Instituteur,

Dans votre dernière lettre vous me dites que vous éprouvez une grande difficulté, dans l'enseignement du nouveau syllabaire, à passer des caractères écrits aux caractères imprimés. Il y aurait là, selon vous, un vice que vous ne vous expliquez pas et qui vous paraît capital. Cette difficulté, je vais vous en donner la raison et la clef. Vous arrêtez-vous assez longtemps sur la leçon 33^{me} qui renferme les caractères *typographiques* en regard des lettres *écrites*? Les enfants ne portent naturellement leur attention que sur les caractères *écrits* qui leur sont déjà connus. Vous croyez qu'ils connaissent le tableau parce qu'ils n'hésitent point à répondre. C'est là une illusion. Avant de placer vos élèves en face des tableaux suivants qui ne renferment que des caractères typographiques, avant de les jeter ainsi dans l'inconnu, assurez-vous bien qu'ils connaissent les lettres *imprimées* de la page 33. Soyez moins pressé d'arriver aux pages suivantes et soyez sûr que toutes vos difficultés s'évanouiront.

Du reste, pourquoi le passage des caractères écrits aux lettres imprimées serait-il plus difficile, plus laborieux que le chemin contraire que l'on suivait jusqu'ici? Si dans la nouvelle méthode on a placé d'abord, sous les yeux des enfants, les lettres écrites c'est parce que il est plus important, plus utile de connaître celles-là dès le commencement. Elles servent à la lecture et à l'écriture. Les enfants ont par là un double moyen de les graver dans leur mémoire.

La difficulté que vous me signalez me surprend d'autant plus que la plupart des instituteurs qui ont fait l'essai de la méthode ne l'ont point remarquée.